

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Mardi 21 mai 2024
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 29 avril 2024.

2°) Délibérations :

- 2.1°) Société de chasse : renouvellement du bail
- 2.2°) Société de chasse : mise à disposition d'un local
- 2.3°) Foyer rural et salle polyvalente : remise à jour des règlements
- 2.4°) Compétence « gestion des fossés » : transfert aux communes
- 2.5°) Bornes électriques : adhésion au groupement de commande SIEA
- 2.6°) Eclairage public : fonds de concours du SIEA
- 2.7°) Déchets irréguliers : versement d'une compensation financière par Pays de Gex Agglomération
- 2.8°) Service périscolaire : convention de partenariat avec l'association Familles Rurales
- 2.9°) Convention de vente groupée de bois avec l'ONF
- 2.10°) Remboursement à la commune de Peron
- 2.11°) Logements du presbytère : fixation du montant des loyers et dispositif Visale
- 2.12°) Décision modificative n°1

3°) Points divers